

Nestlé Waters veut irriguer en amont le bassin d'emploi de l'Ouest vosgien

by Entreprise & Carrières - mardi, mai 11, 2010

<https://www.correspondances.fr/irriguer-en-amont-le-bassin-de-louest-vosgien/>

Pour limiter l'impact de sa récession à Contrexéville et à Vittel, Nestlé Waters Vosges lance une mission d'appui à l'écodéveloppement de l'Ouest vosgien.

Confronté à une sixième année consécutive de recul de ses ventes d'eau plate, Nestlé Waters Vosges (NWW), qui emploie 1 350 salariés dans ses usines de Contrexéville et de Vittel, a engagé en anticipation de son obligation légale, une mission de revitalisation de l'Ouest vosgien. En juillet 2009, soit quatre mois avant l'annonce d'un plan de départs volontaires concernant 250 salariés, l'industriel s'est engagé, en préfecture, à créer 400 emplois dans le cadre d'une mission d'appui à l'écodéveloppement des Vosges de l'ouest.

Faire émerger des projets de développement

Deux filiales du groupe Alpha, Sodie et Sémaphores, se répartissent respectivement la mission d'accompagnement du plan de départs volontaires et celle d'appui. Doté d'un budget de 2 millions d'euros sur trois ans, le soutien à l'écodéveloppement durable vise à faire émerger des créations d'entreprise et des projets de développement dans les domaines du tourisme thermal, de l'agriculture biologique et de l'écoconstruction.

Filiale de Nestlé, la société d'exploitation agricole et de protection de l'environnement Agrivert, créée pour empêcher l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides à proximité de ses installations de Vittel et de Contrexéville, soutiendra le développement de la filière biologique.

Un bilan positif

Après six mois de rodage, la mission, qui se fixe un objectif de 400 créations d'emploi, présente un premier bilan encourageant. Les deux consultants de Sémaphores, qui craignaient une faible mobilisation des porteurs de projets, ont d'ores et déjà étudié 14 dossiers, soumis par 10 créateurs et 4 entreprises, qui prévoient 44 créations de postes et 9 sauvegardes d'emplois. Au total, 250 000 euros ont été mobilisés, soit sous forme de subventions pour soutenir les projets les plus risqués, soit à titre de prêts remboursables pour les projets plus structurés. Les aides, éventuellement cumulables, varient entre 1 500 et 3 000 euros de subvention et 5 000 à 6 000 euros de prêt par emploi créé.

Pour l'heure, la mission fonctionne indépendamment du plan de départs volontaires, qui se traduira par deux vagues de départs. Dans la continuité d'un accord de GPEC prévoyant un congé mobilité, 100 salariés doivent quitter NWW au 1er septembre prochain et 134 autres à l'automne 2011. Les salariés qui opteront pour la mobilité pourront bénéficier du soutien de la mission s'ils s'orientent vers la création d'entreprise.

Aider au retour à l'emploi des volontaires

Pour NWV, lancer en amont le programme de revitalisation a aussi comme avantage d'aider au retour à l'emploi des volontaires. Des rotations internes doivent permettre le départ d'un salarié dont le poste n'est pas menacé à condition que son remplacement soit assuré.

A l'heure du développement durable, responsabilité sociale et opération marketing peuvent faire bon ménage.